

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LO Funds - Emerging High Conviction, Syst. NAV Hdg, (CHF), MD

(le "Compartiment") un compartiment de Lombard Odier Funds (la "SICAV")

Catégorie M, classe distribution (novembre), CHF, hedgé, ISIN LU0866416406 (la "Classe")

La SICAV est gérée par Lombard Odier Funds (Europe) S.A. faisant partie du groupe Lombard Odier

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment est géré activement. L'indice MSCI Emerging Market TR ND est utilisé à des fins de comparaison de la performance ainsi qu'à des fins de surveillance du risque interne, sans impliquer de contrainte particulière pour les investissements du Compartiment. Les titres visés par le Compartiment peuvent être similaires à ceux de l'indice dans une mesure qui varie au fil du temps mais leur pondération devrait différer significativement. La performance du Compartiment peut s'écarter significativement de celle de l'indice. Le Compartiment vise à générer une croissance du capital sur le long terme. Il investit essentiellement dans des actions et des titres liés à des actions d'entreprises agricoles, de détail et liées à la consommation émis par des sociétés qui ont leur siège ou exercent, directement ou indirectement, la majeure partie de leur activité économique sur les marchés émergents. Le Gérant investit dans les sociétés qui exploiteront le plus la forte croissance de la consommation prévue sur ces marchés. Il suit une approche ascendante fondamentale qui vise à n'identifier que les sociétés positionnées ayant une perception fortement erronée du marché en fonction d'une approche descendante, afin de repérer les sous-thèmes prenant en compte la démographie, les tendances de consommation et la dynamique sectorielle. Les macros facteurs, qui ont une incidence sur les secteurs pertinents et les sociétés sous-jacentes, sont constamment pris en compte pour éviter la dichotomie des positions. Le Gérant peut utiliser

des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille, mais pas dans le cadre de la stratégie d'investissement. Le Compartiment est un produit qui favorise les caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques aux fins de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Le Gérant suit une approche multidimensionnelle pour analyser le profil de soutenabilité des investissements du Compartiment (y compris des filtres et notations axés sur la soutenabilité, des exclusions, des restrictions et des évaluations qualitatives et quantitatives).

Information

- Recommandation: ce Compartiment peut être inapproprié pour les investisseurs qui prévoient de retirer leurs fonds sous 5 ans.
- Fréquence de négoce: les parts de ce Compartiment peuvent être rachetées de manière quotidienne à votre demande.
- Le Compartiment est libellé en USD. Cette Classe est libellée en CHF. Le risque de change hedgé. Le risque de change entre la monnaie de base du compartiment et celle de la classe d'actions est couvert. La couverture peut ne pas éliminer totalement le risque de change des positions au niveau du portefeuille et affecter la performance.
- Politique de distribution: distribution (novembre) des revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible				A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7	

Description

Cet indicateur (SRRI) représente la volatilité annuelle historique du Compartiment sur une période de 5 ans. Lorsque les données disponibles portent sur moins de 5 ans, les rendements manquants sont simulés au moyen d'un indice de référence approprié. Le SRRI peut évoluer au fil du temps et ne doit pas servir d'indicateur des futurs risques ou rendements. Même la catégorie de risque la plus faible n'implique pas que le Compartiment est dénué de risques ou que le capital est nécessairement garanti ou protégé.

Catégorie

Le Compartiment investit essentiellement dans des actions et des titres liés à des actions d'entreprises du secteur de la vente de détail et de la consommation émis par des sociétés qui ont leur siège ou exercent, directement ou indirectement, la majeure partie de leur activité économique sur les marchés émergents.

Risques particuliers

Les risques suivants peuvent être importants mais ne sont pas

nécessairement pris en considération de manière adéquate par l'indicateur synthétique et peuvent entraîner des pertes supplémentaires: - Risques liés au recours à des dérivés: les instruments dérivés et autres techniques financières utilisés pour obtenir, accroître ou réduire l'exposition aux actifs peuvent être difficiles à évaluer, générer un levier et risquent de ne pas atteindre les résultats anticipés. Tous ces éléments pourraient nuire à la performance du fonds.

- Risque de concentration: dans la mesure où les placements du fonds sont concentrés dans un pays, un marché, une branche, un secteur ou une classe d'actifs spécifiques, le fonds est sujet à des pertes en raison d'événements négatifs touchant le pays, le marché, la branche, le secteur ou la classe d'actifs.
- Risque des marchés émergents: un investissement important dans les marchés émergents peut entraîner des difficultés à l'achat ou à la vente des investissements. Les marchés émergents sont également davantage susceptibles de connaître une instabilité politique et les placements détenus dans ces pays pourraient ne pas bénéficier de la même protection que ceux détenus dans des pays davantage développés.

Veuillez consulter l'annexe B "Facteurs de risques" du prospectus pour davantage de détails sur les risques.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Max 5.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par la Classe sur une année

Frais courants	1.34%
----------------	-------

Frais prélevés par la Classe dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Les frais

d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. En cas de conversion d'un Compartiment à un autre, une commission pouvant aller jusqu'à 0.50% de la valeur des parts converties s'applique.

Les frais d'entrée et de sortie peuvent être accrus par une commission de transaction d'au maximum 3.00% en faveur du Compartiment, afin de réduire l'effet des coûts de transaction du portefeuille. Dans certains cas, vous payez moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier ou distributeur. Les frais courants communiqués se fondent sur les chiffres de l'exercice de 12 mois clos à la date du présent document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Veuillez consulter la section 10 "Commissions et frais" du prospectus, disponible à l'adresse www.loim.com.

Performances passées

Avertissement relatif à la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

Le diagramme de performance indique les rendements de la classe de parts. Il s'agit des changements en pour cent de la valeur d'inventaire nette du Compartiment intervenus dans la monnaie de la part entre la fin d'une année et la fin de l'autre.

Frais et commissions

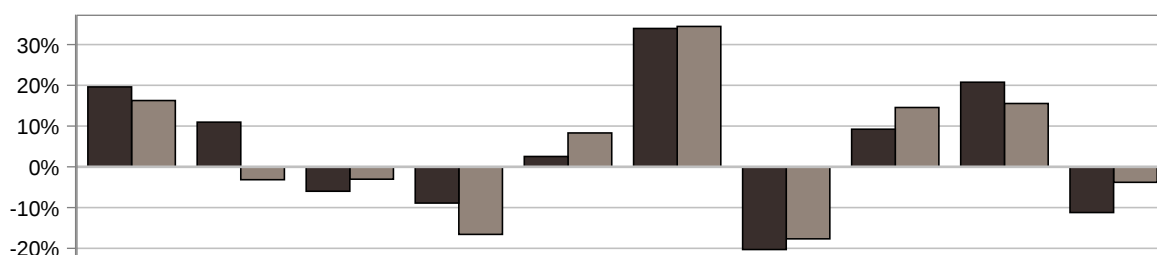
Les frais courants du Compartiment sont inclus dans le calcul de la performance passée. Les frais d'entrée et de sortie en sont exclus.

Date et monnaie

Date de lancement du Compartiment: 31 octobre 2011.

Monnaie de référence du Compartiment: USD.

La performance passée a été calculée en CHF.



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■ LO Funds - Emerging High Conviction, Syst. NAV Hdg, (CHF), MD	19.6%	11.0%	-6.0%	-8.9%	2.5%	34.0%	-20.3%	9.2%	20.8%	-11.2%
■ MSCI Emerging Market ND USD (CHF Cross Hdg.)	16.3%	-3.2%	-3.0%	-16.6%	8.3%	34.4%	-17.7%	14.6%	15.5%	-3.8%

Informations pratiques

Dépositaire

La banque dépositaire est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Publication

La valeur d'actif net des parts est calculée de manière quotidienne et disponible sur www.loim.com et au siège de la SICAV.

Informations complémentaires

Vous trouverez de plus amples informations sur la SICAV, ses compartiments et les classes de parts disponibles ainsi que des indications sur la vente et l'achat de parts et le changement de compartiment au sein de la SICAV sur Internet à l'adresse www.loim.com. Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de la SICAV ainsi que les informations sur la politique de rémunération en vigueur de Lombard Odier Funds (Europe) S.A. sont disponibles gratuitement en français, italien et anglais sur le site www.loim.com et auprès du siège de la SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés des actifs et passifs des autres compartiments de la SICAV. Les tiers créanciers ne peuvent exercer aucun recours à l'égard des actifs du Compartiment.

Législation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et aux réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Conversion entre Compartiments

Dès lors que les investisseurs satisfont aux conditions énoncées par le prospectus, ils sont autorisés à échanger leurs parts dans ledit Compartiment contre des parts d'une autre classe de ce même Compartiment ou des parts d'un autre Compartiment de la SICAV. Veuillez consulter la section 14 "Conversion de Parts" du prospectus, disponible sur www.loim.com.